

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

COMPTE RENDU 148^{ème} AG NATIONALE FFCAM DU 10 AVRIL 2021 PAR VISIO CONFERENCE

1 – OUVERTURE DE L'AG par le président Nicolas RAYNAUD

Cette AG se déroule exceptionnellement en visio avec au siège la présence physique d'Eva Poulichet, la Directrice, Bénédicte Cazanave la secrétaire Générale, Etienne Libert le trésorier qui l'accompagne. Le secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité Joël Giraud, cafiste de longue date est aussi présent au siège.

300 personnes environ sont connectées avec environ 230 clubs représentés (80% des voix). Tous les votes se font par la plateforme de vote UbiEvent..

-Hommage aux disparus de l'année, aux 8 000 bénévoles et conjoint(e)s.

- Bénédicte CAZANAVE précise les modalités de présentation et d'organisation avec un vote global en fin de matinée sur tous les points classiques d'une AG fédérale (rapport moral - activités - rapport financier - quitus - affectation résultats - désignation vérificateur aux comptes- budget 2020 2021 - cotisations 2021-2022 - décisions administratives emprunt refuges).

L'après midi est réservé à la présentation du projet d'olympiade par la nouvelle équipe (L'esprit Club Alpin – Horizon 2024) et ses perspectives, suivies des votes de cette unique liste présentée et du Président.

2 – RAPPORT MORAL (présentation Nicolas RAYNAUD)

Avec la pandémie Nicolas relate les difficultés rencontrées pour l'ouverture des refuges, il évoque le rôle important de la FFCAM pour la défense de l'intérêt général pour les activités montagne, la FFCAM ayant été le porte-drapeau pour toutes les négociations avec les différents ministères.

- **Mobilisation** de la FFCAM afin de poursuivre sa mission au service des licenciés des clubs et comités

- La FFCAM a joué un rôle important dès le printemps 2020 dans **l'élaboration des protocoles de reprise des activités** mais surtout pour la réouverture des refuges.

La pandémie a eu un fort impact sur les finances de la fédération avec une baisse de 120 000 nuitées de refuge., soit une baisse de plus de 2 millions d'euros. Le niveau du nombre de licenciés 2019/2020 n'a pas été trop impacté mais il n'en est pas de même pour l'exercice 2020/2021 qui enregistre une baisse à l'heure actuelle de 14.5 % (13 000 licenciés en moins).

Au 30 septembre 2020, la FFCAM comptait 420 clubs affiliés et 53 comités territoriaux.

Organisation du travail pour les salariés : Malgré les mesures sanitaires, maintien des salaires pour la quasi-totalité d'entre eux sans temps partiel.

Maintien des investissements importants travaux de rénovation (Brèche de Roland, Gramusset , Pointe percée, Couvercle et Campana de cloutou) ; Des travaux ont été

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

démarrés malgré l'incertitude en raison d'un important soutien des collectivités locales avec au total 80 % de financement aidé.

3 – Rapport activités

Olympiade fructueuse : le bilan 2017-2020 est très positif

Les résultats s'observent dans **6 grands domaines**

Jeunes et éducation : progression constante du nombre de licenciés mineurs ceux-ci représente 20% des effectifs de la FFCAM, 300 écoles d'escalade, d'aventure et de ski.

Formation et sécurité : mise en place des plans de formation qui a permis sur 4 saisons de doubler le nombre de formés (10 200 en 2020) avec la réforme des cursus de proposer un parcours de formation pour tous débutants pratiquants expérimentés cadres.

Refuges le plan de rénovation sur 26 opérations prévues sur 10 ans s'est poursuivi (4 achevées, 3 en cours de travaux 7 à l'étude.)

Le nombre de 292 000 nuitées par an a été atteint avant la crise sanitaire

Vie associative : en 2019 seuil historique de 100 000 licenciés atteint : 420 clubs affiliés

Protection du milieu : la fédération a assuré une veille sur les projets de loi et règlements nationaux

Communication et relations institutionnelles : la FFCAM a contribué à l'inscription de l'alpinisme au Patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Constatation d'un turn-over important des gardiens de refuges

Prise d'un Arrêté de protection du Mont Blanc :

4 - Intervention du secrétaire d'Etat chargé de la Ruralité auprès de la Ministre de la cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales Joël GIRAUD (Ancien Président du Conseil National de la Montagne)

Joël GIRAUD ancien maire de l'Argentière-la-Bessée présente le plan d'investissement pour le tourisme de montagne lancé par le gouvernement. Il indique que ce programme d'ingénierie territoriale est le premier depuis le plan neige 1964-1977. Il prend en compte l'évolution climatique qui affecte le milieu montagnard ainsi que le changement attitude de la clientèle vis-à-vis de la montagne. La FFCAM est associée aux travaux de concertation, lancés en mars 2021 qui ont lieu dans tous les massifs français. Il est important d'investir avant tout dans l'humain, l'accueil car c'est l'expérience humaine, les rencontres qui se nouent en montagne qui donnent envie au public d'y retourner. Ce plan montagne doit être présenté en juin, il est destiné à se dérouler jusqu'en 2026. Il termine par cette citation « Chacun doit trouver en montagne ce qu'il est venu chercher ».

5 – Questions réponses

Convention site escalade position FFCAM tout faire pour que les pratiques puissent se développer : pas de convention sans la signature de la FFCAM

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Complexité du système d'information : réponse P LATAPIE un diagnostic complet pour aider à la confection de plan d'actions dans ce domaine a été confié à un prestataire diagnostic : visibilité avec nombreuses failles volonté politique de promouvoir un système d'information sur plus d'autonomie.

Questions CAF Tarbes sur les salariés de la FFCAM craintes de voir la FFCAM se déplacer sur les alpes et craintes d'éloignement

Réponse de Nicolas Raynaud : nouvelle organisation du travail, travail sur formules déconcentrées avec 3 antennes sur Pelvoux Chambéry et Toulouse Lors des recrutements 90 % des candidatures proviennent de Rhône Alpes c'est un constat et non de la région parisienne.

Question sur le cursus de formation raquettes à neige ski nordique et ski de rando responsabilité des présidents avec encadrants non brevetés

Réponse de Remy Mullot : recentrage des pratiques

Bénédicte Cazanave le président a l'obligation de mettre en œuvre la garantie de la sécurité et l'habilitation des encadrants

Formation des dirigeants : Formation qui va être relancée sous une autre forme

6 – **Rapport financier 2019/2020 (Etienne Libert)**

Si l'on excepte l'impact de la Covid sur l'activité refuge, les résultats 2019/2020 sont comparables à ceux des précédents.

Certains investissements ont été mis en attente avec signature des marchés différée.

Les pertes relatives aux hébergements sont d'environ 1 820 K/€

Cette perte a été compensée par une économie sur le fonctionnement de 500 K/€, sur les frais de personnel de 200 K/€, une réduction des frais de déplacements de 180K/€ et une réduction des subventions aux clubs (manifestations formations) de 130 K/€

Ce qui fait que l'impact net de la Covid sur l'exercice 2019/2020 est d'environ 810 K/€

On relève la similitude avec le résultat de l'exercice par rapport aux prévisions en baisse de 800 K/€

Au niveau des recettes les objectifs ont été atteints mais pas dépassés

Commentaires sur le plan de rénovation des refuges :

Dépenses réalisées

Couvercle 455 K/€

Pointe percée (Grammusset) 583 K/€

Campana de cloutou (démolition : 164 K/€

Ces dépenses 2019/2020 sont faibles par rapport aux coût global de ces opérations.

L'impact de la covid sera bien plus lourd pour 2020/2021 sachant que les recettes d'hébergement et le produit des licences représente 80% des produits d'exploitation

Le résultat net devrait être déficitaire de l'ordre de 192 K€ et la capacité d'autofinancement se limiter à 1 143 K/€

Evènements postérieurs 2021

Prêt Garantie par l'Etat (PGE) de 1 millions d'euros sans intérêts pendant 2 ans à rembourser à court terme

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

Emprunt bancaire nécessaire de 2 M/€ pour financer les opérations sur les 3 refuges.

Les commentaires du commissaire aux comptes des deux vérificateurs et la proposition d'affectation des résultats ont été ensuite évoqués.

7 – Budget 2020 -2021

Hypothèses générales 2 Millions de recettes en moins

15 % de licences en moins représentant 345 K/€

Grande incertitude

Relance des investissements pour le plan de rénovation 6 100K/€

Plan de rénovation : 5 600 K/€

Bâtiments hors programme rénovation 340 K/€

Divers 100 K/€

8 – Cotisations 2021/2022

Augmentation légère proposée de la part fédérale de quelques centimes par catégories

9 - Décisions administratives Emprunt de 2 m/€ et relatives à deux refuges

A l'issue de ces présentations tous ces points ont fait l'objet d'un vote favorable très majoritaire

Pour ma part respectant les décisions du comité de Besançon j'ai voté favorablement à tous ces points

Interruption de la séance à 12 h 30 et reprise à 14 h00

10 – Présentation du projet « l'esprit club alpin Horizon 2024 »

Successivement Nicolas Raynaud et plusieurs membres de son équipe nous ont présenté ce projet élaboré collectivement avec l'aide précieuse de la synthèse du congrès de novembre 2019 de Grenoble. Il répond aux grands défis actuels de l'univers montagne : évolution climatique ; attrait du public pour la nature et les espaces naturels préservés ; engouement pour les pratiques sportives de montagne ; évolution du modèle touristique de montagne ; envie du partage et de la transmission.

S'inscrivant dans la continuité de l'olympiade écoulée et du travail effectué ; il s'articule autour de cinq thèmes

a) Jeunes et éducation (Christian BIARD et Théo Claude)

Relance des écoles et délégués jeunes et activités

Groupes espoir et féminins

Dynamique et qualités des 3 groupes excellence

Accès pour tous partenariat avec collectivités territoriales et Etablissements scolaires

Education et formations « passeurs »

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

b) **Formations** (Isabelle Philippe - Rémy Mullot)

Lisibilité en matière de formations sécurité et prévention pratiques respectueuses

collaboration renforcée avec les professionnels

Plans de formation réforme avec simplification ambitieuse sur 3 ans

c) **Développement combiné** (Pierre Chazerain- Marinette Bondoux - Armaury Decludt)

Refuges camp de base insertion harmonieuse bon niveau des bâtiments

Changement climatique développement dans les clubs des actions vis-à-vis de la nature

Toutes les populations doivent y participer pratiques adaptées création de liens intergénérationnels

Logique de développement durable protection des espaces naturels sensibles

d) **Organisation et gouvernance** (Sylvie Guerin - Bénédicte Cazanave)

Le bénévolat n'est pas en crise

Appui aux bénévoles administratifs nouvelles formes de bénévoles

Projets associatifs appui sur leur intervention auprès de l'ANS recours aux agents de développement mutualisations

Nouvelle organisation restructuration de l'équipe fédérale des commissions fédérales

Activités avec les collectivités territoriales binômes

Amélioration des outils

e) **Communication et relations institutionnelles** (Perrine Torrent)

Collaboration avec les organisations institutionnelles

Fêter en 2024 les 150 ans de notre fédération et le 100^{ème} anniversaire des JO de chamonix

Organisation en 2024 de manifestations diverses culturelles sportives échanges débats congrès dans toutes les régions et les territoires volontaires afin de prolonger et de fêter cet évènement majeur et se propulser vers les prochaines décennies.

Ce projet et la liste des différents candidats et du sportif de haut niveau (Théo Claude) du médecin fédéral (Pierre Bouzat) candidats au comité directeur fédéral pour l'olympiade 2021 2024 font ensuite l'objet de différents votes tous largement favorables.

Deux films sont projetés pendant l'interruption de séance pour permettre aux nouveaux membres du comité fédéral de proposer à l'AG le nom du futur président.

Salle Marie Paradis 13, avenue Léo Lagrange - 25000 Besançon

Tél. 03 81 81 02 77

@mail : clubalpinfr.besancon@gmail.com

11 – Election du Président

Proposé par le comité directeur Nicolas RAYNAUD commente sa candidature en sachant que fin 2020 il n'envisageait de ne pas se représenter mais depuis il a retrouvé toute sa motivation et décidé de continuer d'assumer la gouvernance de cette nouvelle équipe et son projet d'olympiade.

Nicolas RAYNAUD est élu avec **97 % des suffrages exprimés.**

12 – attribution indemnité de compensation de perte de salaire à Nicolas RAYNAUD

Indemnité destinée à compenser son temps partiel nécessaire à l'exercice de ses fonctions de président est votée à une très large majorité.

13- Discours de clôture du Président

Dans son discours de clôture, Nicolas Raynaud souhaite que la FFCAM fédération singulière de par son projet, son histoire et ses missions, garde à l'avenir la juste place dans le monde de la montagne. La fréquentation de ce milieu développe en nous des valeurs d'endurance, de technicité de partage, dépassement de soi, de courage et aussi de bienveillance.

« La montagne, a-t-il conclu, a une dimension spirituelle et relève du sublime, nous rend tous différents et meilleurs, et nous transcende ».

Fin de l'AG 16 h 30 17 H environ.

.....

Michel LETHIER représentant délégué du Caf de Besançon au lieu et place d'Evelyne GUIGNARD